



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 5.0

N° de la demande : 2016-0847
Demande : Nouvelle limite maximale de résidus d'un principe actif de qualité technique déjà évalué
Produit : Fongicide dodine de qualité technique
Numéro d'homologation : 21919
Principe actif (p.a.) : Dodine
N° de document de l'ARLA : 2727996

But de la demande

Cette demande vise à établir une limite maximale de résidus (LMR) pour les résidus de dodine dans et sur les bananes importées au Canada.

Évaluation des propriétés chimiques, des effets sur l'environnement et évaluation de la valeur

Aucune évaluation des propriétés chimiques ou de la valeur ni aucune évaluation des effets sur l'environnement ne sont requises pour la présente demande.

Évaluations des effets sur la santé

La présente demande ne requiert aucune évaluation de la toxicité ou du risque d'exposition professionnelle.

Pour appuyer la LMR sur les bananes importées, le demandeur a présenté des données sur les résidus de dodine dans les bananes.

Limite maximale de résidus

La LMR recommandée pour la dodine est fondée sur les données d'essai en conditions réelles présentées par le demandeur et sur la [méthode statistique de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour le calcul des LMR](#) (en anglais seulement). Au tableau 1 se trouve la LMR proposée pour tenir compte des résidus d'acétate de dodécylguanidine, dodine sous forme d'acétates (sels), dans ou sur les bananes.

Tableau 1 Résumé des données des essais sur le terrain et des données sur les produits transformés utilisées à l'appui de la LMR

Denrée	Méthode d'application et dose totale (kg de principe actif/ha)	Délai d'attente avant la récolte (jours)	Résidus (ppm)		Facteur de transformation expérimental	LMR actuellement établie (ppm)	LMR recommandée (ppm)
			Moyenne la plus faible des résidus (ppm)	Moyenne la plus élevée des résidus (ppm)			
Bananes complètes (non ensachées)	Application foliaire au sol; 3,9 à 4,1	0	0,125	0,322	Sans objet	Aucune	0,5

Au terme de l'examen de toutes les données dont on disposait, on recommande la LMR proposée au tableau 1 pour tenir compte de tous les résidus de dodine. À la LMR proposée, les résidus de dodine dans les bananes ne poseront pas de risques inacceptables pour aucune sous-population, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les aînés.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation des renseignements fournis à l'appui du fongicide Dodine de qualité technique et a jugé que celles-ci sont suffisantes pour justifier l'adoption de la LMR dans ou sur les bananes importées de 0,5 ppm.

Références

Numéro de De document de l'ARLA	Titre
--	--------------

2607749	2005, Validation of the Residue Analytical Method for Dodine in Whole Bananas, DACO: 7.2.1, 7.2.3A
2607751	2006, Independent Laboratory of the Residue Analytical Method: "Analytical Method for the Determination of Dodine in Peanut Nutmeat, Peanut Meal, Refined Peanut Oil and Bananas by LC/MS/MS" Method No. METH1595-00.01, DACO: 7.2.1, 7.2.2, 7.2.3A
2607752	2006, Storage Stability for Dodine in Whole Bananas, DACO: 7.3
2644356	2007, Refrigerated Storage Stability for Dodine in Whole Bananas, DACO: 7.3
2607753	2007, Magnitude of the Residue of Dodine in Banana Fruit Following Applications of Syllit 400 SC, DACO: 7.2.1, 7.3, 7.4.1, 7.4.2

ISSN : 1911-8015

8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2016

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.